

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 00127

Numéro SIREN : 353 524 911

Nom ou dénomination : FBH DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 21/10/2020 sous le numéro de dépôt B2020/014189

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
GRENOBLE

Date : 21/10/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/014189**
n° de gestion : **1990B00127**
n° SIREN : **353 524 911 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 21/10/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

FBH DISTRIBUTION - Sarl
155 Cours Berriat Site BOUCHAYER-VIALLET 38000 GRENOBLE France

{Ce dépôt annule et remplace le dépôt N° B2020/011264 du 07/09/2020 .}

date de clôture : **31/12/2019**

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
DCA

Pièce : Documents comptables prévus par la législation en vigueur



AB|G-3801/T-DEPOT-
ACTE/I-1544035

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)	52 692		52 692	52 692		
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage	12 800	11 216	1 584	2 334	750	32.13
Autres immobilisations corporelles	48 334	44 427	3 908	6 672	2 764	41.43
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations	80		80	80		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	29		29	29		
Total II	113 936	55 643	58 293	61 807	3 514	5.69
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	46 545		46 545	45 663	882	1.93
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	40 753		40 753	29 153	11 600	39.79
Autres créances	27 298		27 298	25 376	1 922	7.57
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	22 277		22 277	13 592	8 685	63.90
Charges constatées d'avance (3)	367		367	367		
Total III	137 240		137 240	114 151	23 089	20.23
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	251 176	55 643	195 533	175 958	19 575	11.12

Certifié conforme

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an29 444
29

AUDITEURS & CONSEILS ASSOCIES

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019	12	Exercice N-1 31/12/2018	12	Ecart N / N-1	
		Euros				%	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 18 294) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	18 294		18 294			
	Réserves						
	Réserve légale	1 829		1 829			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	64 418		55 026		9 392	17.07
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 573		9 392		6 819	72.61
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	87 114		84 541		2 573	3.04
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	1 374		1 374			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	90 733		74 154		16 579	22.36
	Dettes fiscales et sociales	16 311		15 889		423	2.66
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes						
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	108 419		91 417		17 002	18.60
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		195 533		175 958		19 575	11.12

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

108 419

91 417

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	519 658		519 658	582 564		62 905	10.80
Production vendue de biens				2 450		2 450	100.00
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET	519 658		519 658	585 014		65 355	11.17
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			26 998	8 255		18 743	227.05
Autres produits			5	13		8	59.89
Total des Produits d'exploitation (I)			546 661	593 282		46 620	7.86
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			388 366	439 337		50 971	11.60
Variation de stock (marchandises)			882	4 333		5 214	120.35
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 613	3 355		743	22.13
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			54 972	54 987		15	0.03
Impôts, taxes et versements assimilés			2 556	3 573		1 017	28.47
Salaires et traitements			61 197	51 857		9 340	18.01
Charges sociales			14 398	14 982		584	3.90
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 514	3 025		489	16.15
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			16 094	36		16 058	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			542 828	575 486		32 658	5.67
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			3 834	17 796		13 962	78.46
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

9 822

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019	31/12/2018	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1	1		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1	1		
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés (4)	808	893	85	9.52
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	808	893	85	9.52
2. Résultat financier (V-VI)	807	892	85	9.54
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	3 027	16 904	13 877	82.09
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		4 033	4 033	100.00
Total VII		4 033	4 033	100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		9 822	9 822	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		9 822	9 822	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		5 789	5 789	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	454	1 723	1 269	73.65
Total des produits (I+III+V+VII)	546 663	597 316	50 653	8.48
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	544 090	587 924	43 834	7.46
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	2 573	9 392	6 819	72.61

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

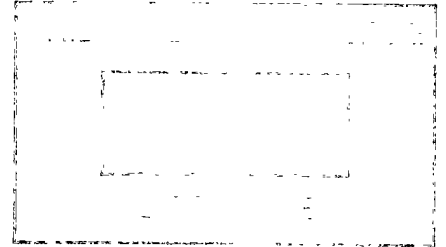
FBH
Société à responsabilité limitée
CAPITAL : 18 294 Euros
SIEGE : 155, cours Berriat
38000 GRENOBLE (Isère)

R.C.S GRENOBLE : 353 524 911
SIRET : 353 524 911 000 40

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 27 AOUT 2020

PROCES VERBAL DE DELIBERATION



L'AN DEUX MILLE VINGT
LE VINGT-SEPT AOUT A 19 H

Les associés de la société FBH, Société à Responsabilité limitée au capital de 18 294 €, divisé en 500 parts sociales de 36,59 euros chacune, se sont réunis au siège social (38000) GRENOBLE, 155 cours Berriat sur la convocation qui leur a été faite par Monsieur Samir BEN HABASSI, gérant, en conformité des statuts.

Il résulte de la feuille de présentation qui a été émargée par chaque associé en entrant que sont présents ou représentés :

- Monsieur BEN HABASSI Samir, propriétaire de250 parts
- Monsieur BEN HABASSI Najet, propriétaire de250 parts

TOTAL : 500 parts

L'assemblée est présidée par Monsieur BEN HABASSI Samir en sa qualité de gérant.

Monsieur le Gérant constate au vu de la feuille de présence que l'assemblée peut valablement délibérer.

Il rappelle son ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'exercice clos 31 décembre 2019,
- Approbation des comptes dudit exercice,
- Affectation des résultats de l'exercice,
- Lecture du rapport de la gérance sur les conventions visée à l'article L 223-19 du Code de Commerce.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à disposition de l'Assemblée :

- Le rapport de gestion de la gérance, compte tenu de sa proposition de l'affectation de résultat,
- L'inventaire, le bilan, le compte de résultat de l'annexe,
- Le rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de Commerce.

Il donne alors lecture des rapports de gérance.

La discussion est ouverte et diverses observations sont échangées.

Monsieur BEN HABASSI Samir apporte les précisions qui lui sont demandées.

Puis, personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour, sont successivement mises aux voix.

PREMIÈRE RÉSOLUTION :

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance, sur l'exercice clos le 31 Décembre 2019 approuve les comptes annuels de l'exercice considéré, tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée approuve en conséquence les actes de gestion accomplis par la gérance au cours de l'exercice écoulé, dont le compte rendu lui a été fait, et lui donne quitus de son mandat pour cet exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION :

Après avoir constaté qu'il n'a été effectué aucune distribution de dividendes depuis la constitution de la société, l'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, qui se traduit par un bénéfice de 2 572.98 €, pour la totalité en « Report à nouveau ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION :

L'assemblée générale ratifie la nature et la consistance des conventions entrant dans le champ d'application de l'article L 223-19 du Code de Commerce, passées entre la société et le gérant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sachant que le gérant concerné n'a pas pris part aux votes pour les conventions le concernant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par les associés présents.

Le Gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

« FBH »
Société à Responsabilité limitée
Au capital de 18 294 euros
Siège social à 38000 GRENOBLE
155 Cours Berriat

R.C.S GRENOBLE 353 524 911

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 AOUT 2020

Le soussigné,

I/ OBJET DE LA REUNION

Samir BEN HABASSI, agissant en qualité de seul gérant et associé de la S.A.R.L « FBH », a établi conformément à l'article L 232-1 du Code de Commerce, le rapport de gestion afférent aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

II/ SITUATION DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

L'exercice clos le 31 décembre 2019 correspond à une année complète d'exploitation de l'activité de commerce de gros alimentaire non spécialisé.

Au cours de cet exercice, le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 519 658.18 Euros contre 585 013.56 Euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 11.17%.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 546 661.46 €, contre 593 281.8 € pour l'exercice précédent, soit une diminution de 7.86%.

Compte tenu des charges d'exploitation d'un montant de 542 827.84 Euros, le résultat d'exploitation ressort à (+) 3 833.62 Euros, contre (+) 17 795.92 pour l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat financier de (-) 806.64 Euros, du résultat exceptionnel de (-) 0 Euros, et de l'impôt sur les bénéfices de 454 Euros, le résultat de l'exercice est un bénéfice comptable de 2 572.98 Euros.

III/ AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 qui s'élève à 2 572.98 Euros en augmentation du poste :

« Report à Nouveau »..... 2 572.98 €

Le poste « Report à Nouveau » s'élèvera à 66 991.07 €

IV/ EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE

Nous espérons développer la clientèle de la société.

V/ EVENEMENTS IMPORTANT SURVENUS DEPUIS LE 31 DECEMBRE 2019

NEANT

VI/ ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

NEANT

VII/ PRISE DE PARTICIPATION

NEANT

VIII/ ACTIVITE ET RESULTAT DES FILIALES (Art L 233-6 alinéa 2 du nouveau code de commerce)

NEANT

IX/ DEPENSES NON DEDUCTIBLES (art 223 quater du C.G.I.)

NEANT

Fait à Grenoble
Le 27 Aout 2020

Le Gérant,
Samir BEN HABASSI



« FBH »
Société à responsabilité limitée
De 18 294 Euros
155 cours Berriat - 38000 GRENOBLE
R.C.S. : 353 524 911

**FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE
DU 27 Aout 2020 à 19 HEURES**

Nom, prénoms des associés	Nombre de parts	Signature
Monsieur BEN HABASSI Samir	250	
Monsieur BEN HABASSI Najet	250	
TOTAL	500	

« FBH »
Société à Responsabilité limitée
Au capital de 18 294 euros
Siège social à 38000 GRENOBLE
155 Cours Berriat

R.C.S GRENOBLE 353 524 911

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
PAR LA GERANCE LE 27 AOUT 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice qui se traduit par un bénéfice de 2 572.98 Euros en augmentation du poste :

« Report à Nouveau ».....2 572.98 €

Le poste « Report à Nouveau » s'élèvera à 66 991.07 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

A l'issue de la présente affectation et sur la base du bilan au 31 Décembre 2019, les comptes de capitaux propres s'établiront comme suit :

Capital	18 294 €
Réserve légale	1 829 €
Réserves facultatives	0 €
Report à nouveau	66 991 €
Total	87 114 €

LA GERANCE

